

## Déclaration préalable de voyage

Si vous réservez un avion 2 jours consécutifs ou plus, vous devez remplir ce document, et nous le faire parvenir au moment de la réservation de l'avion. Un délai de 15 jours minimum sera nécessaire pour enregistrer votre projet (sous réserve d'acceptation de votre demande par le Président de l'Aéro-Club des Trois Frontières ou un de ses représentants).

### Commandant de bord :

Nom : .....

Total général des heures de vols à ce jour : ... .. heures et ... .. minutes

N° téléphone portable : + 33 ..... (ex : AC3F = + 33 3 89 65 50 15)

Autre N° de téléphone pour vous joindre durant le voyage :  
+ 33 .....

### Aéronef :

Immatriculation : F - ... ..

Nombre de personnes à bord prévu : ... personne(s)

Nom de chaque personne : .....

Et N° de téléphone : + .....

### Dates :

Départ prévu le ... / ... / 20 ... .. inclus > Retour prévu le ... / ... / 20 ... .. inclus, soit ... .. jours.

Temps de vol total théorique : ... .. heures et ... .. minutes

Trajet théorique (souligner les escales) :

Mulhouse > ..... > ..... > ..... > ..... >  
..... > ..... > ..... > .....

Allez-vous déposer un plan de vol (rayer la mention inutile) : OUI NON

Equipements particuliers, assurances complémentaires et commentaires libres :

.....  
.....  
.....

Extrait du règlement intérieur AC3F chapitre Voyages : Le pilote devra effectuer un minimum d'heures de vol dont la durée est fixée comme suit :

Week-end (Samedi/Dimanche) : 7 heures minimum

En semaine : 1 heure par jour en moyenne

Signature du  
Commandant de bord

En cas de non-respect, l'Aéro-Club pourra demander un dédommagement au pilote.